

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MARS 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Madame FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Stéphanie PARIS, Philippe BROYER, Sylvie SONNERY, Jean-Pierre BLANC, Aurélie KREUTER, Fabrice BOURDIN, Christine BOURDIN-BARDET, Quentin BRESSON, Bénédicte ELEGBEDE, Patrick TENAND, Marlène BRISSEZ, Rémi ENTEMEYER, Laure BARBISIO, Thierry DEROUBAIX, Zarifé SPAHIU, Alain RICHER, Pascale ARBORE, Emeric BERNE, Florence JACQUET-FRANCILLON, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Marie-Claudie QUELIN, Maxime PITTO, Delphine BOUILLET, Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE

Le quorum est atteint.

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2026.02.04 ELECTION DES ADJOINTS
(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 5.1. Election exécutif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-10,

Monsieur le Maire propose de préparer les listes des candidatures aux postes d'adjoints au maire qui doit comporter au plus neuf noms. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Il convient de respecter l'alternance de genre, sauf pour la proposition du 1er adjoint. En revanche, l'alternance sera obligatoire à compter du second. Un temps de 5 minutes est laissé à chaque groupe pour proposer leur liste qui peut par conséquent être incomplète.

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260320-Del_2026_02_04-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

Deux listes se portent candidates.

- La liste émanant du groupe « Tous Ambarrois » :
 - o Daniel GUEUR 1^{er} adjoint
 - o Liliane FALCON 2^{ème} adjointe
 - o Christian de BOISSIEU 3^{ème} adjoint
 - o Aurélie PETIT 4^{ème} adjointe
 - o Quentin BRESSON 5^{ème} adjoint
 - o Marie Christine SEYTIER 6^{ème} adjointe
 - o Fabrice BOURDIN 7^{ème} adjoint
- La liste émanant du groupe « Ambérieu c'est vous »
 - Remi CHRISTIN 1^{er} adjoint
 - Marine PELISSIER 2^{ème} adjointe
 - Mohamed ABBES 3^{ème} adjoint
 - Marie-Claudie QUELIN 4^{ème} adjointe
 - Frédéric LAFAYOLLE DE LABRUYERE 5^{ème} adjoint
 - Delphine BOUILLET 6^{ème} adjointe
 - Maxime PITTO 7^{ème} adjoint

Monsieur le Maire appelle les Conseillers à procéder au vote.

Un bureau composé de deux assesseurs est désigné : Madame SPAHIU et Monsieur BERNE

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 33

Nombre de suffrages non exprimés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

La liste « Tous Ambarrois » a obtenu 26 voix.

La liste « Ambérieu c'est vous » a obtenu 7 voix

Sont proclamés adjoints au Maire et immédiatement installés :

- o Daniel GUEUR 1^{er} adjoint
- o Liliane FALCON 2^{ème} adjointe
- o Christian de BOISSIEU 3^{ème} adjoint
- o Aurélie PETIT 4^{ème} adjointe
- o Quentin BRESSON 5^{ème} adjoint
- o Marie Christine SEYTIER 6^{ème} adjointe
- o Fabrice BOURDIN 7^{ème} adjoint

Monsieur le Maire précise les délégations qui seront attribuées à chaque adjoint nouvellement élu :

- Daniel GUEUR, 1er Adjoint en charge de l'administration générale, des ressources humaines et de la tranquillité publique ;
- Liliane FALCON, 2^{ème} Adjointe en charge de la jeunesse, de la politique de la ville et du Projet social éducatif de territoire ;
- Christian de BOISSIEU, 3^{ème} adjoint en charge de Cœur de ville, de l'urbanisme, du patrimoine bâti et de l'accessibilité ;
- Aurélie PETIT, 4^{ème} adjointe en charge de l'éducation, des affaires scolaires et périscolaires ;
- Quentin BRESSON, 5^{ème} adjoint en charge de la communication et du numérique
- Marie-Christine SEYTIER, 6^{ème} adjointe en charge de la cohésion sociale, de la solidarité, du handicap et de la santé publique ;
- Fabrice BOURDIN, 7^{ème} adjoint en charge de la vie associative et du label ville active et sportive ;

Monsieur le Maire précise qu'il souhaite assurer directement la gestion des compétences centrales et transversales concernant les finances, les projets structurants et la transition écologique.

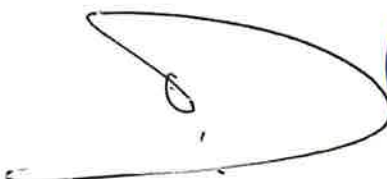
Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 20 MARS 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-27040046-20260320-Del_2026_02_04-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026 3